



Rapport d'activités

2025



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. Mot de la Présidente	4
3. Personnel	6
4. Activités	10
5. Exploitation	13
6. Subventions	28
7. Dons aux membres	30
8. Prestataires	31
9. Résultat financier	33
10. Conclusion	35



1. INTRODUCTION

Dans la continuité des exercices précédents, l'année 2025 a été passablement mouvementée pour la Corporation forestière Glâne-Farzin, ci-après, la Corporation ou CFGF. Les ressources humaines demeurent un sujet majeur, nécessitant un suivi constant et des adaptations ciblées.

Le présent rapport retrace les principaux faits marquants de l'année 2025 et dresse un état des lieux des actions menées.





2. MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2025 aura été riche en défis, à l'instar des exercices précédents.

Au vu des excellents résultats de l'exercice 2024, le Comité de direction a décidé de proposer à l'assemblée le remboursement des participations correspondant à deux années, soit un montant total de CHF 336 100.00. Cette décision a été validée en mars 2025 et les remboursements ont été effectués à la suite.

Deux gardes forestiers sont entrés au service de la Corporation en 2025.

Ce sont M. Pierre-André Pelloux qui succède à M. Xavier RoCHAT (triage VD 63) et M. Pascal Roschy qui succède à M. Vincent Moret (triage VD 64). Nous relevons à ce sujet que le marché, tant au niveau des gardes forestiers que des bûcherons, est toujours très tendu et réitérons la préoccupation du Comité directeur et de la direction à ce sujet.

Le règlement relatif aux dons aux membres, sous forme d'un crédit membre, a été validé. Ce crédit pourra être utilisé sur les biens et services de la Corporation, avec une validité s'étendant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2034.

Une réflexion s'est engagée au sujet du nécessaire agrandissement du centre forestier de Combloney. Un bureau d'architecte a été mandaté et un groupe de travail a été formé. Comme annoncé lors de l'assemblée d'octobre 2025, plusieurs variantes sont à l'étude, dont une consistant à repartir de zéro, permettant de placer l'ensemble des besoins actuels et offrant une marge de manœuvre pour l'avenir.

Concernant le financement de ce dernier, une adaptation des statuts de la Corporation serait nécessaire puisque la version actuelle fixe une limite d'endettement à CHF 600 000.00 pour les investissements.

La convention 2025-2029 pour les tâches étatiques des triages forestiers fribourgeois a été signée, après plusieurs séances avec le Service des forêts et de la nature. Cette collaboration a permis de clarifier le cahier des charges des gardes forestiers et d'établir des bases solides pour les opérations futures.



La Corporation a apporté son soutien à l'Association « Penser forêt – Agir bois » pour la tenue d'un stand, lors du Comptoir broyard 2025, à Payerne. Cet événement a été une occasion précieuse de promouvoir les activités forestières et d'interagir avec le public et d'autres acteurs du secteur.

Tous ces éléments témoignent de l'engagement et de l'efficacité de l'équipe de direction dans la gestion et le développement de la Corporation, sans oublier le concours des équipes sur le terrain, sans lesquelles rien ne serait possible.

Que chacun trouve ici l'expression de la reconnaissance du Comité de direction pour le travail accompli.

A vous, chers partenaires, nous disons notre gratitude pour la confiance témoignée, et vous souhaitons une bonne lecture du rapport d'activités que vous tenez entre vos mains.

Valérie Hadorn, Présidente du Comité de direction





3. PERSONNEL

Au 31 décembre 2025, la Corporation comptait 28 collaborateurs dont 21 personnes fixes, 3 temporaires, 4 apprentis et un stagiaire représentant environ 26 emplois plein temps (EPT).

Deux forestier-bûcherons ont quitté la Corporation ainsi qu'un apprenti arrivé au terme de sa formation.

Les apprentis Sébastien Page, Eliot Mauron et Théo Comtesse ont obtenu leur CFC de forestier-bûcheron avec succès, félicitations à eux! Sébastien Page et Eliot Mauron sont au bénéfice d'un contrat à durée déterminée au sein de la Corporation.

Deux apprentis de première année, Simon Moser (Sommentier, FR) et Loan Nicolier (Dompierre, VD) ont commencé leur formation en août.

Vincent Moret, garde forestier du triage vaudois 64 a cessé son activité le 31 octobre. Le poste a, heureusement, pu être rapidement repourvu. En effet, son successeur, Pascal Roschy, a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2025.

La Corporation a soutenu durant une année un jeune forestier-bûcheron dans le cadre d'une reconversion professionnelle en tant que garde forestier via l'AI. Un grand merci à lui pour son implication dans les tâches qui lui ont été confiées.

Actuellement, tous les postes au sein de la Corporation sont repourvus. Il convient tout de même de souligner que la pénurie de personnel qualifié dans le milieu forestier perdure et reste préoccupante.

T4.3 Fribourg	Deillon Sylvain	077 466 57 03	
T4.4 Fribourg	Dähler Jean-Charles	079 801 20 35	
T4.6 Fribourg	Savoy Eliot	079 711 39 18	
T6.3 Vaud	Pelloux Pierre-André	078 827 08 35	
T6.4 Vaud	Moret Vincent	079 771 85 37	<i>(jusqu'à fin octobre 2025)</i>
T6.4 Vaud	Roschy Pascal	079 471 03 43 (privé) 076 524 03 43 (prof.)	<i>(depuis le 1^{er} décembre 2025)</i>

Tableau 1 : Répartition des triages.



Cette année, les heures d'absence pour cause de maladie, accidents et services longs (armée et protection civile) représentent un total de 3885 heures, soit environ 463 jours, correspondant à plus de 2 EPT (209 %).

Sécurité

Afin de démarrer la saison des coupes 2025/2026 de manière optimale, un cours interne de sécurité a été mis en place. L'objectif consistait en une remise à niveau générale afin que tout le monde débute la saison avec les mêmes bases en matière de sécurité. Durant cette matinée, les diverses zones de sécurité lors de l'abatage et lors de l'utilisation de poulies ou treuils ont été rappelées. La manière de travailler avec et autour des machines a été revue. Les obligations légales en matière d'équipement de protection individuel (EPI) et de signalisations ont été discutées.

Stagiaires

La formation est un point particulièrement important pour la Corporation, car la profession manque aujourd'hui de personnes qualifiées. C'est pourquoi, depuis longtemps, la CFGF met un point d'honneur à soutenir, par les moyens dont elle dispose, la filière de formation.

Il faut distinguer trois catégories de stagiaires :

1. les stagiaires en découverte du métier ;
2. les apprentis forestiers-bûcherons effectuant un stage interentreprises de 4 mois ;
3. les gardes forestiers en formation.



Les stages de découverte

La Corporation accueille volontiers des jeunes qui cherchent leur voie professionnelle pour un stage d'une semaine. Durant l'année 2025, ce sont huit jeunes, dont une jeune fille, qui sont venus découvrir le métier de forestier-bûcheron au sein de la Corporation.

Les stages des apprentis forestiers-bûcherons

L'obtention d'un CFC de forestier-bûcheron est, selon les cantons, conditionnée à la réalisation d'un stage de 4 mois dans une autre structure forestière. Cette obligation n'existe pas formellement dans le canton de Fribourg, mais elle est vivement recommandée.

La Corporation tient à ce que ses apprentis à effectuer ce stage, indépendamment de leur canton de formation. Cela fait partie de sa stratégie de formation. Dans la majorité des cas, l'échange se fait avec des entreprises valaisannes et vaudoises.

Ces stages ont généralement lieu à la fin de la 2^e année d'apprentissage. En 2025, aucun échange n'a eu lieu, car il n'y avait pas d'apprenti en 2^e année. Toutefois, en 2026, deux apprentis effectueront un stage.

Les gardes forestiers en formation

La Corporation est également active dans l'accueil d'étudiants du centre forestier de formation de Lyss, qui forme les aspirants gardes forestiers.

Jusqu'à présent, les stages duraient entre 6 et 8 semaines. Les étudiants réalisaient différentes tâches de gestion ainsi que des tâches étatiques sous la supervision des gardes forestiers de la Corporation afin d'acquérir de l'expérience. Ils étaient rémunérés par le Service des forêts et de la nature (SFN) ou la Direction générale de l'environnement (DGE).

En 2025, aucun stage de ce type n'a eu lieu faute de candidats.

Cette manière d'accompagner les gardes forestiers en formation va évoluer dès 2027, car le cursus sera désormais dispensée en cours d'emploi sur une durée de trois ans, à raison de 50 % en entreprise et 50 % en formation théorique.



Cela impliquera que les entreprises formatrices engagent ces personnes durant leur perfectionnement. Les modalités précises ne sont pas encore connues et les cantons ne se sont pas encore positionnés officiellement quant au soutien apporté aux entreprises formatrices, ni concernant les éventuelles tâches étatiques que les étudiants pourraient être amenés à effectuer.

Jeunes travailleurs

Durant l'été 2025, la Corporation a accueilli 14 jeunes étudiants entre le mois de juin et août.

Ils ont grandement contribué à l'entretien des plantations de la Corporation en les fauchant à l'aide de débroussailleuses, avec un total d'environ 540 heures de travail.

Le Service des Forêts et de la Nature soutient la démarche à hauteur de CHF 500.00 par individu et par semaine

À cette occasion, la chaîne de télévision valdo-fribourgeoise « La Télé » a effectué un reportage le 14 juillet 2025. L'émission est à découvrir ou à redécouvrir sur vos écrans via le QR CODE ci-après.





4. ACTIVITÉS

Passeport vacances

Comme chaque année, une vingtaine d'enfants ont eu l'occasion de participer à diverses activités liées à la découverte de la forêt et de ses professionnels. L'après-midi s'est terminé par l'abattage d'un arbre, moment très attendu des enfants.



Figure 1 : Participants du Passeport vacances accompagnés d'un garde forestier et de deux bûcherons.



Club du bois

Le 4 septembre dernier, la Corporation a accueilli des membres du Club du bois et de la forêt du Grand Conseil fribourgeois. Cette visite, organisée dans le cadre des activités du Club, s'est tenue à l'initiative de Monsieur Lucas Dupré, membre du Codir de la Corporation et député.

Autour d'un apéro dînatoire, de belles discussions ont eu lieu entre forestiers et représentants politiques.

L'après-midi s'est poursuivi par la présentation du fonctionnement de la Corporation et des défis futurs en matière de gestion. Ce fut d'ailleurs l'occasion de répondre aux différentes questions des députés.

La présentation de la thématique relative aux mesures de biodiversité en forêt a permis des échanges riches et constructifs.

Présentation VTT

Le 6 septembre dernier, une rencontre entre les membres de l'association Bike Trail, VelOron accompagné des autorités politiques locales, s'est tenue à Prez-vers-Siviriez.

Cette matinée, organisée conjointement par la CFGF et le SFN à la demande de Monsieur Antoine Jaquier (membre de Bike Trail et bénévole pour l'entretien des itinéraires glânois), avait pour but de sensibiliser les pratiquants au travail des forestiers ainsi qu'aux bonnes pratiques liées à leur sport.

Une trentaine de participants de tous âges ont ainsi pris part à une balade matinale articulée autour de quatre postes thématiques :

- **Poste 1 :** Démarches pour la création et l'autorisation des parcours VTT balisés dans la Glâne.
- **Poste 2 :** Infrastructures en forêt, entretien et responsabilités.
- **Poste 3 :** Gestion durable et multifonctionnelle de la forêt.
- **Poste 4 :** Faune, nature et paysage.

Cette matinée, couronnée par un apéritif offert par le SFN et la Corporation, a rencontré un joli succès.



« Arbre des 7 ans »

La traditionnelle plantation de « l'arbre des 7 ans » s'est déroulée dans les communes de Valbroye et de Lucens. Cet événement a eu lieu le samedi 1^{er} novembre à Seigneux, en compagnie des autorités et de nombreux enfants accompagnés de leurs parents. La plantation de « l'arbre des 7 ans » à Lucens a eu lieu le mardi 25 novembre à Villars-le-Comte où une centaine d'enfants sont venus planter leur arbre malgré le temps maussade.

Comptoir broyeur

Les gardes forestiers de la région broyeur ont été mis à contribution pour tenir le stand de l'association « Penser forêt – Agir bois » durant le comptoir broyeur qui s'est déroulé du 21 au 30 novembre 2025 à Payerne. Le temps total alloué représente environ 35 heures.

Mesure d'insertion sociale

En 2024, une personne bénéficiaire de l'aide sociale en vue d'une réinsertion dans le monde du travail a été accueillie durant 3 mois. Aucune mesure n'a eu lieu en 2025. Toutefois, la Corporation reste ouverte à accueillir des bénéficiaires. Cette mesure est disponible dans le catalogue en ligne du Service de l'action sociale (SASoc).



5. EXPLOITATION

Travaux forestiers

Selon MétéoSuisse (2026), « la moyenne climatique actuelle, en Suisse, se situe déjà 3.0°C au-dessus de la moyenne préindustrielle. » Et la Corporation le constate aussi, malheureusement.

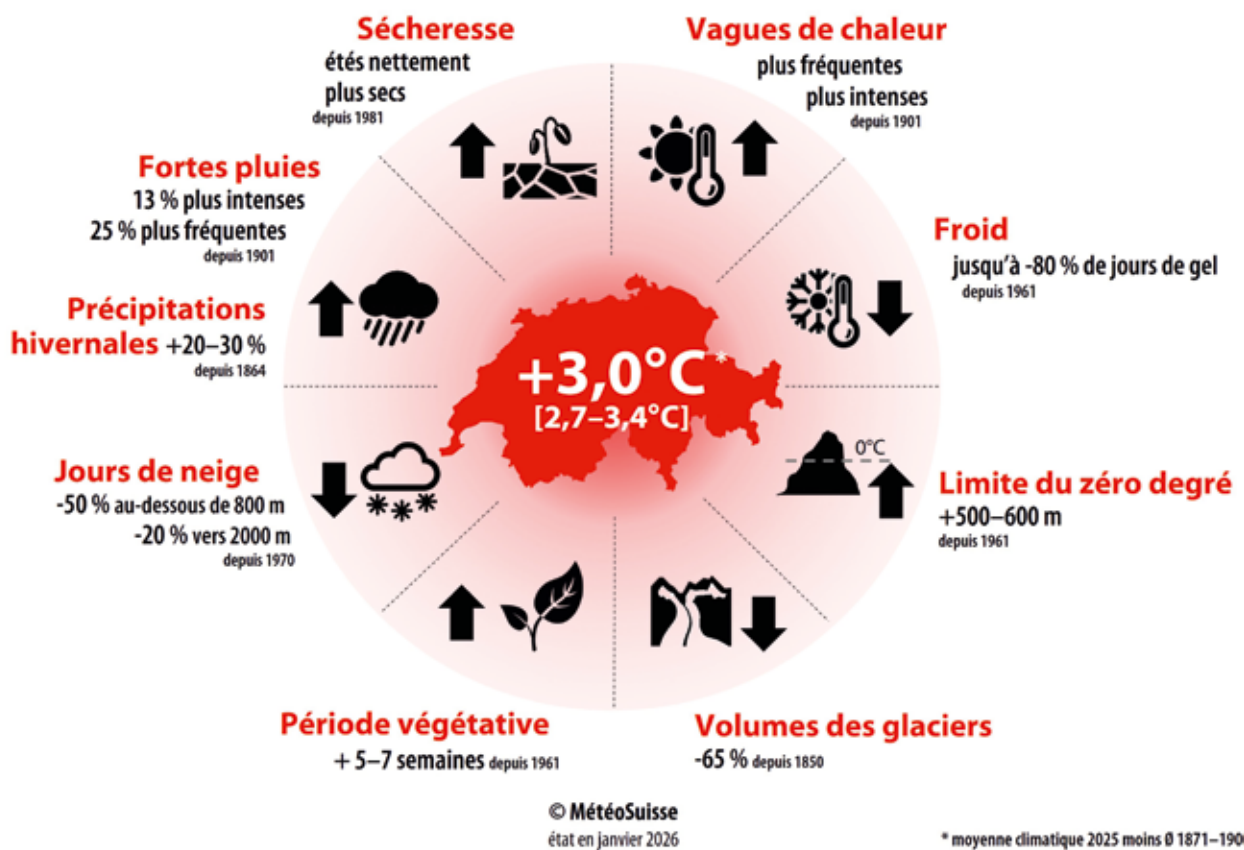


Figure 2 : changements importants du climat en Suisse basé sur des données d'observation (OFEV/MétéoSuisse, 2020 mäj).



En ce qui concerne l'exploitation forestière, la Corporation subit déjà significativement les effets du dérèglement climatique. En effet, il s'agit d'un changement de paradigme, car le gel hivernal fait totalement défaut, sauf rares exceptions. En sus, les intenses précipitations gorgent d'eau les sols, rendant ceux-ci, par endroits, plus sensibles au passage de machines. Le débardage des bois est ainsi fortement péjoré et l'impact sur les sols considérable.

Parmi les options possibles, figurent :

1. L'arrêt des coupes avec débardage sur sols sensibles (qui constituent la majorité des cas en raison de l'historique d'exploitation), dans l'attente de meilleures conditions. Techniquement, cette mesure est judicieuse du point de vue environnemental et facile à réaliser («stopper les travaux») cependant, elle a d'importantes répercussions sur le personnel et donc financières. Evidemment, nul ne peut prédire si et quand ces «meilleures conditions» arriveront, laissant potentiellement du bois abattu dans les coupes, avec toutes les répercussions négatives y relatives (dévalorisation du bois, incubateurs à bosstryche typographe, encombrement du rajeunissement, potentiel d'embâcles, etc.).
2. L'acceptation de dégâts plus ou moins importants sur la deserte fine (layons), avec les difficultés d'exploitation que cela engendre (nécessité d'utiliser des chaînes, affûtages plus nombreux, remises en état mécanisées onéreuses, tassement voire destruction du sol, image de l'entreprise envers le public, etc.).
3. La délégation de certains travaux à des mandataires équipés de moyens de débardage hautement spécifiques (lignes à câble, héliportage), est pertinent, mais il nécessite une planification *ad hoc* qui ne s'improvise pas à la hâte. De plus, les disponibilités des entreprises constituent des facteurs d'incertitudes supplémentaires (longues attentes ou libérations inopinées).

En conclusion, la planification des travaux et leurs réalisations se complexifient sérieusement et ce, sous le seul angle de la portance du sol pour le débardage. En intégrant les nombreuses autres calamités que le dérèglement climatique induit (p. ex. pullulation de ravageurs, dépérissements apicaux dus au stress hydrique, développement d'invasives concurrençant les espèces natives, maladies fongiques extrêmement létales, etc.), le tableau n'en ressortirait que plus sombre.



Dès lors, l'avenir se profile avec plus d'incertitudes. Les périodes, jadis prévisibles, sont désormais aléatoires, exigeant ainsi de tout le corpus forestier une réactivité soutenue. Nos efforts en ce sens ne faiblissent aucunement, afin de poursuivre notre mission première : entretenir et valoriser le patrimoine forestier qui nous est confié. La Corporation a cependant besoin de votre soutien et de votre confiance pour assurer cette perspective. Dès maintenant et, encore davantage à l'avenir, la CFGF vous est reconnaissante pour la marge de manœuvre que vous nous accordez en cela.

Cela fait plus d'un quart de siècle que la Corporation suit l'évolution de la branche. L'adaptabilité, la CFGF en est capable et, demain, elle sera indispensable sous forme d'investissements adaptés aux nouvelles réalités.

Marché du bois

International

L'année 2025 a été marquée par une conjoncture internationale instable et des incertitudes sur les marchés.

Les droits de douane et la mauvaise conjoncture en Chine ont influencé les flux commerciaux de bois. Le Canada a particulièrement souffert des droits de douane à 45 % sur certains de ses produits issus du bois. Certains pays européens ont toutefois profité de cette situation en exportant plus de bois vers les Etats-Unis afin d'essayer de compenser la baisse des exportations vers la Chine.



National

Contrairement aux années précédentes, l'été 2025 a enregistré des quantités inhabituellement faibles d'épicéas attaqués par le bostryche, ce qui a engendré des difficultés d'approvisionnement en bois frais jusqu'à l'automne sans parler des conditions météorologiques défavorables dans certaines régions. Le manque de matière première, combiné à un secteur de la construction prospère, ont conduit à une forte demande de bois d'œuvre.

Le marché du bois-énergie a affiché une demande stable et soutenue, avec une bonne reprise saisonnière et des prix en hausse à la fin d'année 2025, selon la statistique des prix du bois rond. Le marché des grumes de hêtre a rencontré une demande faible en automne. Les autres feuillus ont connu une demande stable par rapport aux années précédentes.

Régional

Le début de l'exercice 2025 s'est inscrit dans la continuité des tarifs du deuxième trimestre 2024 pour le bois de service, c'est-à-dire plutôt nuageux. La situation a toutefois évolué favorablement au début de la campagne automnale. Les stocks des scieries locales n'ayant pas été entièrement reconstitués, notamment en raison d'une offre limitée en bois bostryché sur le marché, une hausse d'environ CHF 5.-/m³ a pu être appliquée sur les grumes en question.

Le bois de feu est demeuré stable sur le plan tarifaire, bien qu'un léger fléchissement de la demande ait été observé. Il convient également de relever que la clientèle reste majoritairement orientée vers le hêtre, alors même que la production de la Corporation évolue progressivement vers des mélanges d'essences. Dans un premier temps, la proportion hêtre-frêne s'accroît, avec une évolution attendue vers un mélange hêtre-frêne-érable à l'horizon de trois à cinq ans. Cette transition s'explique par l'entrée en phase de récolte des peuplements mélangés établis à la suite de la tempête Lothar.

Après plusieurs années consécutives de progression, l'indice des prix des plaquettes a enregistré un tassement. Les effets de cette baisse se répercuteront en 2026. Parallèlement, les stocks de bois



destinés au déchetage ont augmenté d'environ 25 %, sous l'effet combiné de la réorientation d'une partie du bois de service bos-tryché vers le déchetage et de l'arrêt de l'approvisionnement de la centrale de chauffe de Lucens exploitée par EBL (Genossenschaft Elektra Baselland).

Comme mentionné dans le précédent rapport d'activité, des mesures ont été engagées et se poursuivent afin de maîtriser ces volumes. Il convient de rappeler que la matière première bois demeure un produit périssable, ce qui renforce l'importance d'une gestion rigoureuse des stocks.

Volumes de bois fort commercialisés

Assortiments	Volumes bois fort	
BS		8060 m ³
BI		125 m ³
BF Long feuillus	1610 m ³	2207 m ³
BF bûches feuillus, sec	454 m ³	
BF long résineux	126 m ³	
BF bûches résineux, sec	17 m ³	
Copeaux hors CAD	61 m ³	13 283 m ³
CAD Romont	9801 m ³	
CAD Sviriez	435 m ³	
CAD Drognens	1598 m ³	
CAD Valbroye	1387 m ³	
Total volumes commercialisés		23 674 m³

Tableau 2 : Volume de bois fort commercialisés par assortiment.



Bois d'œuvre pour la commune de Billens-Hennens

La Corporation a collaboré avec la commune de Billens-Hennens en fournissant, sur demande, la matière nécessaire à la réalisation du bâtiment nommé « Centre village ». Pour ce faire, 225 m³ de bois de service long et 120 m³ de bois de service usine (billons) ont été livrés. Des entreprises régionales ont transformé la matière.

Pour information, la Corporation se tient volontiers à disposition de ses membres pour tout conseil et fourniture de bois lors de projet de construction.



Figure 3 : Bois de service long.



Evolution des tarifs par assortiment

Situation particulière: les tarifs de vente du bois de service et du bois de déchetage sont à l'équivalence!

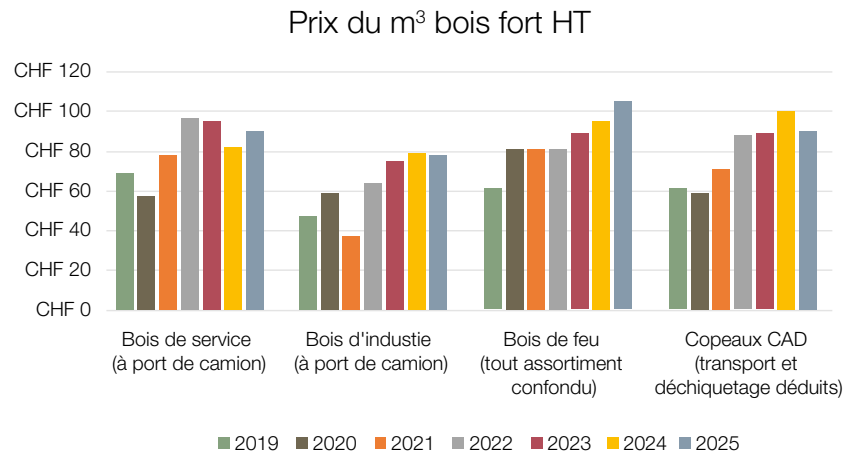


Figure 4: Evolution du prix HT du m³ de bois fort par assortiment.

Chauffages à distance (CAD)

La diminution générale du prix du m³ bois fort HT s'explique principalement par le vieillissement des stocks de déchetage.

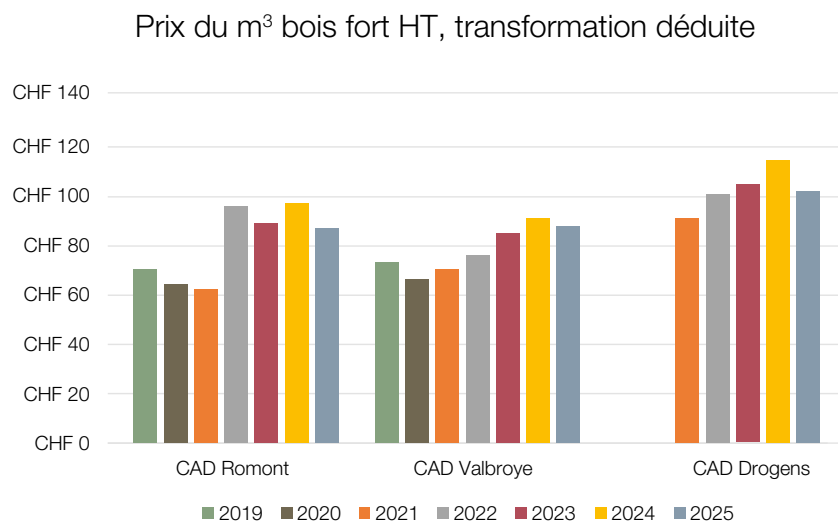


Figure 5: Prix du m³ de bois fort HT, transformation déduite.



Chablis

Le nombre de chablis a baissé en 2025. La tempête Benjamin, du 23 octobre 2025, n'a heureusement fait que peu de dégâts en forêt. Le volume de chablis s'élève à 9266 m³, soit une diminution de 38 % par rapport à 2024, où plus de 15 000 m³ avaient été recensés.

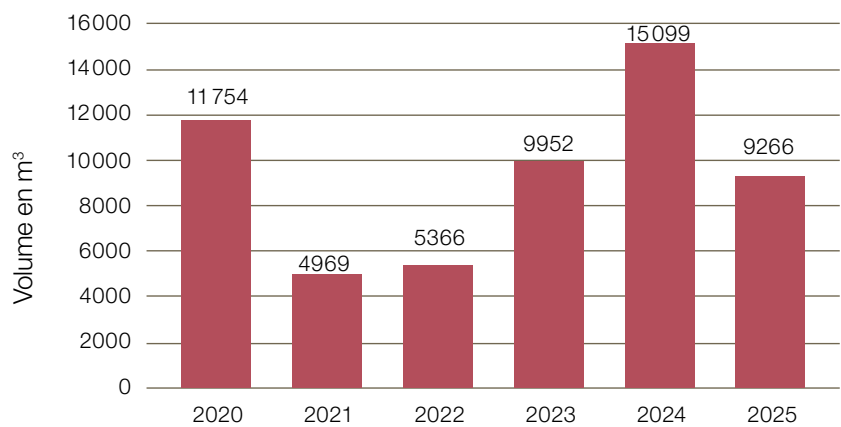


Figure 6 : Comparaison des volumes de chablis en m³.

Récoltes forcées par types

Les insectes (bostryches) restent la cause principale des récoltes forcées malgré une baisse de près de 50 %.

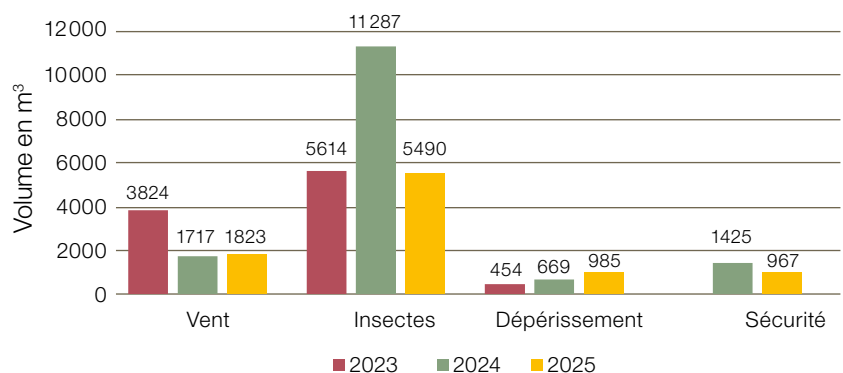


Figure 7 : Volumes de récoltes forcées par type.



Répartition des essences impactées

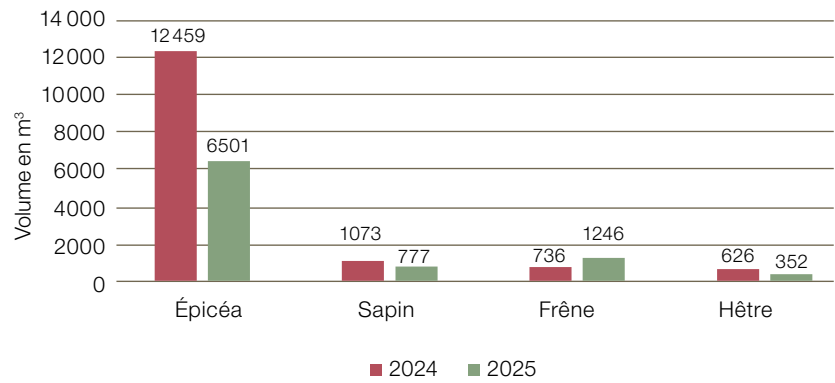


Figure 8 : Répartition des essences impactées.

L'essence la plus touchée reste l'épicéa, suivie de loin du frêne, du sapin et du hêtre. À noter l'augmentation du volume de frênes de près de 70%. Cette hausse est due à la charlarose du frêne. Dans un futur proche, il faudra malheureusement s'attendre à d'importants dépérissement de hêtres.



Plantations et adaptation des peuplements au dérèglement climatique

La Corporation poursuit sa politique active de plantations, afin d'adapter ses peuplements au changement climatique. Les plantations permettent d'influencer certaines compositions héritées du passé, en favorisant des mélanges d'essences plus robustes face aux ravageurs, aux épisodes de sécheresses et au stress hydrique.

Au-delà des aspects sylvicoles, ces interventions contribuent à renforcer les fonctions protectrices, sociales et de biodiversité de la forêt : amélioration de la stabilité des sols, maintien d'un couvert forestier permanent le long des infrastructures et valorisation d'un patrimoine forestier diversifié pour les générations futures. Insrites dans une vision à long terme, les plantations ne visent pas uniquement la production de bois, mais participent à la construction d'écosystèmes plus résilients, capables d'évoluer avec des contraintes environnementales et sociétales majeures.

Au total, 4295 plants, soit 2855 feuillus et 1440 résineux, ont été mis en terre (sans compter le reboisement de Drogneux).

Plantations, répartition feuillus + résineux

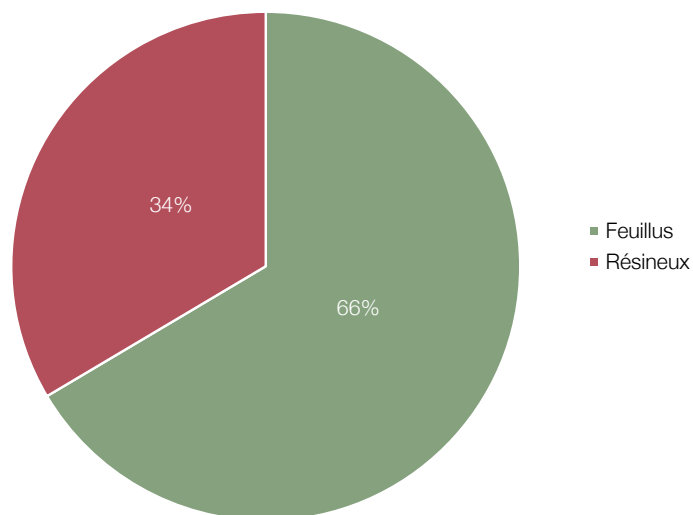


Figure 9 : Répartition des plantations, résineux et feuillus.



Reboisement Drogens

Durant l'automne 2025, l'une des tâches majeures qui a occupé la Corporation est le reboisement de Drogens. En effet, sur mandat du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), 6679 plants de 37 essences différentes ont été mis en terre sur 2 hectares.



Figure 10: Aperçu du reboisement à Drogens.



Entretien et réfection des chemins forestiers

Pour rappel : le terme « chemin forestier » désigne les chemins fondés et carrossables utilisés pour l'exploitation forestière.

Éparage et entretien des gabarits des chemins forestiers

Les travaux d'ouverture des gabarits et d'entretien des chemins forestiers se sont inscrits dans la poursuite des efforts entrepris ces dernières années. Au total, environ 815 heures de travail et 526 heures machines ont été consacrées à ces interventions, pour 1431 km parcourus. Cette régularité dans l'engagement des équipes permet, année après année, de résorber progressivement le retard accumulé et de renforcer la qualité globale du réseau de chemins forestiers.

Profilage, remise en état des chemins forestiers et réfection des nids-de-poule

Le profilage et la remise en état des chemins forestiers ont continué d'occuper une place centrale dans l'entretien courant du réseau. Au total, la Corporation y a consacré près de 560 heures de travail et 331 heures machines. De plus, la réfection des nids-de-poule a demandé plus de 150 heures de travail pour un total de 924 kilomètres parcourus. Réalisées de manière récurrente au fil des saisons, ces actions ciblées permettent de maintenir un bon niveau de confort et de sécurité pour les usagers, tout en évitant des dégradations trop importantes.

Curage des évacuations d'eau de pluie

Le nettoyage des systèmes d'évacuation d'eau de pluie a mobilisé du personnel pendant près de 400 heures de travail et a représenté 2151 km de déplacements.

Souvent peu visibles, ces interventions jouent pourtant un rôle déterminant dans la durabilité des chemins forestiers. En garantissant une évacuation efficace des eaux de ruissellement, elles préviennent l'accumulation d'humidité, limitent les phénomènes d'érosion et contribuent à réduire les dégradations structurelles voire de contenir des inondations. Inscrits dans une logique de prévention, ces travaux permettent ainsi de préserver la qualité des infrastructures tout en maîtrisant les besoins futurs en réparations lourdes.



Véhicules et machines forestières

Les fortes sollicitations auxquelles sont confrontées les machines de la Corporation impliquent un suivi et un renouvellement constant.

Renouvellements effectués

Camionnette Isuzu

Lors de l'assemblée du 26 mars 2025, une demande d'investissement pour l'achat d'une camionnette avait été faite et acceptée à la majorité. L'arrivée de ce véhicule dès le mois d'avril a été très appréciée, entre autres pour la livraison des différents produits commandés auprès de la Corporation.



Figure 11 : Camionnette ISUZU avec pont basculant.



Débusqueur HSM 805 F

Le nouveau tracteur forestier HSM 805 F est arrivé début septembre 2025 en remplacement du tracteur HSM 805 de 2016.



Figure 12 : HSM 805 F KC-L T5.

Renouvellement à venir

Menzi 100va Stage V

La pelle mécanique Menzi permet, entre autres, la remise en état de la desserte post récolte. Son utilité n'est plus à démontrer ; en effet, elle allie polyvalence et efficacité d'intervention. Par ailleurs, depuis son intégration dans le processus de récolte, la Corporation reçoit sensiblement moins de plaintes de citoyens mécontents, au sujet de l'état des chemins. Dans un contexte de génie civil, cette pelle mécanique arriverait environ à la moitié de sa durée de vie. Dans le contexte forestier, extrêmement éprouvant pour les machines, elle arrive néanmoins déjà en bout de course, comme le prouvent les nombreuses réparations dues à l'usure. Un investissement pour une nouvelle machine, dans le meilleur délai, permettra d'éviter d'importants coûts de réparation et de poursuivre l'assurance-qualité habituelle.



HSM 805 F de 2019

Comme évoqué dans le rapport d'activités 2024, un entretien conséquent a été réalisé sur le tracteur forestier HSM 805 F de 2019 afin de prolonger sa durée de vie. Toutefois, son remplacement sera inévitable et une demande d'investissement sera prochainement soumise à l'assemblée. Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise, il convient en effet d'anticiper les délais (env. 2 ans) relatifs à l'acquisition d'un nouveau véhicule de ce type.

Chenillette RT55

La chenillette RT55 doit également être changée. La demande d'investissement pour son remplacement a été acceptée à l'unanimité lors de l'assemblée générale (budget 2026) du 29 octobre 2025. La fiabilité due à l'âge de la machine est problématique. En effet, la chenillette qui date de 2010 a connu davantage de pannes mécaniques et électroniques en 2025.



Figure 13: Chenillette RT55.2.



6. SUBVENTIONS

Soutiens financiers cantonaux

La Corporation forestière Glâne-Farzin remercie les cantons de Vaud et de Fribourg pour leur soutien via les différents programmes de subventions. En effet, ces aides ont permis de réduire l'impact financier de certaines interventions d'envergure et onéreuses.

Subventionnement de la lutte phytosanitaire (bostryche) coordonnée VD-FR

À la suite d'échanges intercantonaux menés fin 2024 et à la demande du canton de Vaud, le SFN avait décidé d'accorder, à titre exceptionnel pour l'année 2025, un subventionnement pour une lutte phytosanitaire conjointe, dans un périmètre défini à proximité de la limite cantonale FR et VD. Cette mesure a permis d'assurer une action coordonnée entre les cantons de Fribourg et Vaud tout au long de l'année 2025.

Le canton de Fribourg, pour des questions de priorités et de cohérence par rapport aux autres forêts du canton, a choisi de ne pas reconduire le subventionnement exceptionnel en 2026. À noter que le soutien demeure en vigueur pour certains massifs, mais il ne s'applique que sous réserve de conditions spécifiques liées à la station, l'altitude et la protection.

Le canton de Vaud poursuit la lutte afin de garantir une certaine cohérence dans les efforts réalisés aux cours des années 2024 et 2025. En revanche, les taux, les conditions et périmètres auxquels s'applique le subventionnement sont susceptibles d'évoluer pour mieux prendre en compte les dispositions financières disponibles pour la période 2025-2028.



Evolution des subventions

Les subventions perçues en 2025 sont revenues à une tendance semblable à celle de 2023.

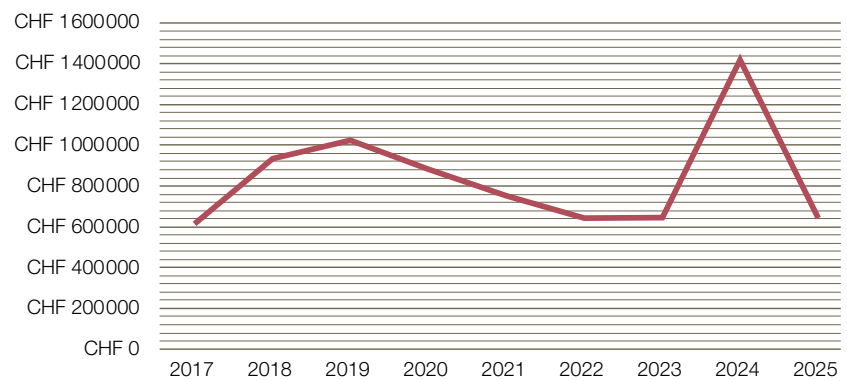


Figure 14 : Subventions perçues, FR et VD confondus.

Perspectives pour la convention-programme RPT 2025-2028

En ce qui concerne le canton de Fribourg, le montant perçu pour les soins aux jeunes peuplements a baissé de 30 % par rapport à 2024 et celui-ci va encore diminuer de 10 % pour les années à venir.

Au niveau vaudois, les montants restant de l'ancienne RPT 2020-2024 ont été reportés sur l'année 2025. Les années 2026-2028 s'orientent vers une diminution du soutien.



7. DONS AUX MEMBRES

La Corporation remercie ses membres d'avoir bien accueilli le nouveau système de dons. Cette adaptation apporte plus de clarté.

En 2025, les produits suivants ont été fournis aux membres de la Corporation, respectivement déduits de leur crédit via le nouveau système de crédit membre :

- **9 tables avec bancs** en chêne ou douglas (2 m) – valeur : CHF 23 150.00
- **11 bancs avec dossiers** en chêne ou douglas (2 m) – valeur : CHF 6670.00
- **Divers produits issus de sciages** – valeur : CHF 4350.00
- **3 chantiers de prestations** – valeur : CHF 8500.00
- **4 stères de bois de feu** pour diverses cabanes communales – valeur : CHF 520.00
- **70 stères de bois** pour les feux du 1^{er} août, livrés sur différents sites – valeur : CHF 3350.00
- **76 sapins de Noël** de différentes tailles – valeur : CHF 8150.00
- **208 sapins vendus** à prix préférentiel aux citoyens – valeur : CHF 39 150.00
- **20 m³ de dais** mis à disposition des citoyens pour une valeur de CHF 3800.00

La Corporation est satisfaite de ce nouveau procédé. La communication doit, néanmoins, encore s'améliorer. Pour rappel : les commandes de fournitures nécessitent une demande écrite par le partenaire, avec mention rabais partenaire ou déduction du crédit-membre. Le formulaire *ad hoc* reste à votre disposition.

Le montant cumulatif décennale pour l'ensemble de nos membres a été chiffré à CHF 303 550.00 (y compris le solde des « crédits bancs » de la période précédente). Pour 2025, CHF 55 650.00 ont été imputés, soit 18 % du total.

- La mise à disposition des sapins et des branches de dais a généré CHF 12 650.00 de coûts internes y compris 195 heures de travail. Le résultat de la vente aux particuliers est de CHF 3915.00 ainsi qu'une déduction de crédit-membre de près de CHF 9000.00.
- Pour rappel, les membre de la Corporation bénéficient aussi de 10 % de rabais sur les prestations et produits propres.



8. PRESTATAIRES

Ci-dessous, voici la liste des principaux prestataires avec leur secteur d'activité, ce qui représente un total de CHF 1 605 380.20 et une proportion de 50.37% du total des charges payées aux entreprises. Le montant minimal pris en considération est de CHF 5000.00.

Tableau 3 : Principaux partenaires.

Société partenaire	Pourcentage
Administratif et informatique	
Swisscom	0.27 %
Fair IT SA – Boulevard de Pérolles 3 – 1700 Fribourg	0.25 %
NDX – Informatique Nicolas Débieux – 1553 Châtonnaye	0.25 %
Local Impact Sàrl – Rte de l'Ecole 21 – 1753 Matran	0.16 %
Sous-total	0.93 %
Bureau d'étude	
gdw architectes SA – Grand-Rue 52 – 1680 Romont FR	0.56 %
Ilex – Rue des Acacias 9 – 1400 Yverdon-les-Bains	0.25 %
Sous-total	0.81 %
Matériel, machines et fournitures	
Emme Forstbaumschulen AG – Schachen 9 – 3428 Wiler b. Utzenstorf	1.33 %
Wydler SA – Rte d'Oron 57 – 1615 Bossonnens	0.69 %
Stephan SA – Route Henri-Stephan 2/Givisiez – 1701 Fribourg	0.20 %
CFR Commerce de fer SA – Route de L'Industrie 20 – 1680 Romont FR	0.19 %
Sous-total	2.41 %



Mécanique	
Kocher & Cie SA – Grand-Rue 65 – 2606 Corgémont	8.12 %
Pagani & Fils Sàrl – Rte de Ménières 17 – 1523 Granges-près-Marnand	2.45 %
BERARD SA – Rte de la Comba 1 – 1680 Romont FR	2.10 %
Fabien Agromécanique SA – Route du Châtelard 52 – 1694 Villargiroud	1.06 %
Vocat mécanique – Impasse Champ le Derrey 89 – 1674 Montet	0.67 %
Gerber & Reinmann AG – Moosbachstrasse 9 – 4911 Schwarzhäusern	0.56 %
Menzi Muck AG – Feffetstrasse 14 – 9464 Rüthi	0.54 %
Agro-Technik Zulliger AG – Bernstrasse 13c – 6152 Hüswil	0.22 %
Mauroux Electricité Sàrl – Route d'Arruffens 8 – 1680 Romont FR	0.19 %
Gérard Mauron Auto-Electricité SA – Route des Echervettes 11 – 1680 Romont FR	0.17 %
Sous-total	16.08 %
Transformation	
Claude Limat SA – Rte du Canard 11 – 1523 Granges-près-Marnand	14.68 %
SCIÉRIE MOBILE Laurent Philipona – Route Principale 93 – 1642 Sorens	0.27 %
Sous-total	14.95 %
Travaux forestiers	
Claude Limat SA – Rte du Canard 11 – 1523 Granges-près-Marnand	4.89 %
Savary Marc Sàrl – Chemin de Reinach 1 – 1687 Estévenens	4.49 %
Genoud Frères Sàrl Entreprise forestière – Arses 15 – 1637 Charmey	2.31 %
Chenuz bois de feu Sàrl – Chemin des Rippes 6 – 1147 Montricher	1.48 %
EPF Grandjean Sàrl – Rte de la Carrière 3 – 1669 Neirivue	1.20 %
Eltel SA – Ch. de la Gravière 7 – 1407 Donneloye	0.81 %
Sous-total	15.18 %
Total	50.37 %



9. RÉSULTAT FINANCIER

L'exercice 2025 s'est bouclé sur un bénéfice de CHF 156 368.85 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 27 280.00

Globalement, les charges, qui s'élèvent à CHF 4 298 287.92, sont en adéquation avec les projections budgétaires. Les produits ont dépassé les prévisions d'environ 1.2%, générant un bénéfice de CHF 156 368.85. La vente du HSM 805 de 2016 a contribué de manière significative à ce résultat.

Par rapport à l'exercice 2024, les charges sont en diminution de CHF 344 682.97, soit -7.42%. Les produits enregistrent également une baisse, plus marquée, de CHF 926 422.42, soit -17.22% par rapport à 2024.

Les états financiers font l'objet de documents *ad hoc* comprenant le bilan, le compte d'exploitation, l'annexe aux comptes, le rapport de l'organe de révision, une balance générale comparée avec le détail de tous les comptes ainsi que des commentaires généraux.



Compte de pertes et profits pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)	2025	2024
Recettes d'exploitation et de produits fabriqués	1 148 634.60	1 629 427.45
Recettes d'exploitation CAD	1 760 312.75	1 815 735.30
Subventions	588 879.40	1 429 143.77
Prestations diverses	774 241.55	810 828.05
Participations des membres	168 050.00	168 050.00
Déductions produits des ventes	-133 429.87	-173 813.08
Total des produits d'exploitation	4 306 688.43	5 679 371.49
Achat de bois	7 466.40	57 700.55
Déchetage pour CAD	499 198.80	483 668.15
Résultat brut d'exploitation	3 800 023.23	5 138 002.79
Charges de personnel	2 453 903.70	2 466 349.20
Entretien, réparation, remplacement machines et matériel	463 361.70	457 147.30
Travaux forestiers	527 595.45	873 877.50
Charges d'exploitation des bâtiments	60 110.00	17 395.00
Charges d'administration et d'informatique	70 453.05	76 367.80
Publicité	-	1 973.20
Résultat d'exploitation avant amortissements, intérêts	224 599.33	1 244 892.79
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	218 991.30	207 700.00
Résultat d'exploitation avant intérêts	5 608.03	1 037 192.79
Produits financiers	141.84	662.70
Charges financières	-568.52	-4 153.19
Résultat d'exploitation	5 181.35	1 033 702.30
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	151 187.50	40 500.00
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	-	-336 100.00
Bénéfice(+)/Perte(-) de l'exercice	156 368.85	738 102.30



10. CONCLUSION

L'année 2025 a confirmé l'intensification des contraintes structurales qui pèsent sur la gestion forestière. Les effets du dérèglement climatique – absence de gel, précipitations intenses et pressions sanitaires persistantes – complexifient durablement la planification et l'exécution des travaux.

Sur le plan économique, l'environnement de marché demeure contrasté. Si la demande en bois d'œuvre reste soutenue, spécialement dans la construction, la gestion des volumes, en particulier du bois-énergie, requiert une attention accrue. Parallèlement, l'évolution des subventions cantonales et les incertitudes liées aux futurs cadres financiers imposent prudence et anticipation.

Malgré ce contexte exigeant, la Corporation a poursuivi ses investissements dans les infrastructures et le renouvellement des machines. Elle maintient, en dépit des fluctuations diverses, une politique judicieuse d'adaptation des forêts au dérèglement climatique, notamment *via* des plantations d'essences adéquates. Ces actions traduisent une vision à long terme orientée vers la robustesse des peuplements et la pérennité des moyens de travail *ad hoc*.

L'exercice 2025 se clôture sur un résultat positif, témoignant d'une gestion rigoureuse et d'un engagement collectif soutenu.

La Corporation adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des collaborateurs, membres et partenaires pour leur professionnalisme et leur confiance. C'est grâce à leur implication que la Corporation peut poursuivre sa mission de gestion durable du patrimoine forestier dans un environnement en profonde mutation.

